



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
<http://www.tournon-savoie.com>

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX

LE CINQ JUIN A 19H00

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	14	14

Date convocation	Date affichage	N° délibération
03/06/2026	03/06/2026	2026/37

Présents : BERTHET Sandrine, CARMONA David, CHARDONNET Emilie, CHATELAIN Éric, CHEVRIER-GROS Anne-Lise, COMBAZ BEN ARIBA Shaina, DELATTRE Carole, FLORES Patrice, LASSIAZ Fabienne, MARCHI Arnaud, MURAZ-DULAURIER Gilles, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle, TRABICHET Jerry

Absents : LASSIAZ Zakari

Secrétaire : MARCHI Arnaud

A 19h15, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2026/37

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE Commune de – 1 000 habitants

Vu le code électoral,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 21 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune de Tournon,

Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les 2 membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.

Il s'agit de Gilles MURAZ-DULAURIER, Patrice FLORES, Emilie CHARDONNET, Shaina COMBAZ BEN ARIBA.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- Mme Sandrine BERTHET
- M. Luc OMELTCHENKO
- Mme Christelle RIMBOUD

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins ⇨ **14**
- bulletins blancs ou nuls ⇨ **0**
- suffrages exprimés ⇨ **14**
- majorité absolue ⇨ **8**


Ont obtenu :

- Mme Sandrine BERTHET ⇨ **14 voix**
- M. Luc OMELTCHENKO ⇨ **14 voix**
- Mme Christelle RIMBOUD ⇨ **14 voix**

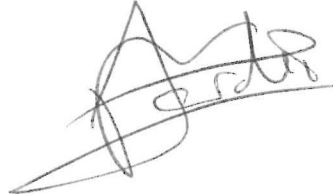
Ayant obtenu la majorité absolue, Mmes Sandrine BERTHET, Christelle RIMBOUD, Mr Luc OMELTCHENKO sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Fait les ans, mois et jour ci-dessus, pour extrait conforme

Le Maire
Sandrine BERTHET



Le secrétaire de séance
Arnaud MARCHI



Transmis au contrôle de légalité

Le **06 JUIN 2026**

Publié le **06 JUIN 2026**